

# Rapport de suivi et évaluation suite aux premiers versements de transferts monétaires conditionnels (TMC) du Projet Lisungi dans le département de la Likouala

Date des TMC : septembre/octobre 2021

Date de collecte des données : décembre 2021

Rapport : 24 février 2022



**Résumé exécutif.** La première enquête post distribution des TMC (transferts monétaires conditionnels) du Projet Lisungi dans le département de la Likouala souligne un processus sans problème de logistique ou de sécurité notable, mais qui bénéficierait à être renforcé en termes de connaissance des procédures, de leur accès, et de connaissances des conditionnalités de santé et d'éducation des enfants relatives aux TMC, notamment pour les ménages les plus vulnérables, comme les autochtones. Les caractéristiques des ménages enquêtés confirment la très forte vulnérabilité des bénéficiaires des TMCs et un ciblage qui semble approprié. L'utilisation des TMCs semble permettre aux ménages de lever certaines barrières, avec une concentration dans le secteur de l'éducation, de la santé, et de l'achat de nourriture, tout en notant qu'une partie non négligeable des ménages épargne et un tiers investit les allocations dans des activités génératrices de revenus. Peu de disputes au sein des ménages sont à reporter, et les cas de fraude semblent faire figure d'exception, même si un suivi reste nécessaire. Le suivi effectif des conditionnalités nécessitera un appui significatif du Projet, en termes d'assiduité à l'école et d'accès aux services de santé primaire.

## Contexte

En 2014, le Gouvernement de la République du Congo a lancé son projet de filet de sécurité sociale "Lisungi", dans le but "d'établir les éléments clés d'un programme national de filet de sociaux et de piloter un programme de transfert d'argent (CT) visant à améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation pour les ménages les plus pauvres dans les zones participantes ». En août 2017, le Gouvernement de la République du Congo s'est engagé à promouvoir l'intégration socio-économique des réfugiés et à améliorer la prestation de services de base pour les populations locales par le biais de la lettre de politique de développement n° 609.17 / MPSIR / CAB. Dans ce contexte, un deuxième financement supplémentaire de 22 millions de dollars pour le Projet Lisungi a été accordé en 2020, financé par le sous-volet réfugiés de l'IDA 18. Ce financement additionnel permet d'étendre la couverture des activités du projet aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil dans le département de la Likouala, à Brazzaville et à Pointe Noire, avec un ratio de 50%-50% de bénéficiaires réfugiés et populations hôtes. Il est important de noter que cette extension permet, pour la première fois, de

déployer les activités du Projet Lisungi dans le département de la Likouala et, à l'échelle du pays, d'inclure les réfugiés comme bénéficiaires.

En avril 2021, la ministre des Affaires Humanitaires et de l'Action Sociale et la Représentante de l'UNHCR au Congo ont signé un accord d'assistance technique (AT) visant à appuyer le Projet Lisungi dans les débuts de sa mise en œuvre, en particulier dans la Likouala, où le UNHCR opère depuis longtemps. L'objectif principal de l'assistance technique est d'appuyer le gouvernement dans l'inclusion des réfugiés et de leurs populations d'accueil dans les activités du Projet Lisungi et de fait, d'améliorer l'accès équitable aux services de santé et d'éducation dans la zone d'accueil des réfugiés et d'atteindre l'objectif de renforcer l'environnement de protection dans les zones ciblées. Les objectifs spécifiques sont structurés de la manière suivante :

1. Assurer le partage des données de l'UNHCR relatives aux réfugiés pour faciliter le ciblage des ménages réfugiés par le Projet Lisungi dans les zones ciblées
2. Renforcement des capacités des parties prenantes en termes de gestion des problématiques liées aux réfugiés pour s'assurer de la protection des droits des réfugiés, du respect du droit international, et de la bonne gestion des conflits intercommunautaires
3. Appui à la campagne de sensibilisation des populations bénéficiaires, aux côtés de l'unité de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) Lisungi
4. Soutien à la supervision des activités du Projet et formation des acteurs de suivi
5. Appui logistique à la mise en œuvre des activités

Ce rapport est le premier d'une série de trois, dans le cadre de la composante 4 de l'assistance technique.

## Echantillon et caractéristiques des ménages vulnérables bénéficiaires

**Entre le 24 novembre et le 7 décembre 2021**, un total de 495 ménages composés de 2637 individus (dont 1460 mineurs) a été enquêté par l'UNHCR dans le cadre du soutien au suivi et évaluation au Projet Lisungi. Ces ménages ont été tirés au hasard parmi les bénéficiaires ayant reçu les premières allocations des TMC entre le 18 septembre et le 10 octobre 2021. Au sein de l'échantillon, 248 (50 %) sont des ménages réfugiés, 165 sont congolais (hors ménages autochtones) (33 %) et 82 sont des ménages congolais autochtones (17%). 47% des ménages sont dirigés par des femmes. La taille moyenne d'un ménage est de 5,6 avec 2,9 enfants de moins de 18 ans en moyenne. 22% des chefs de

### Stratégie d'échantillonnage

L'échantillon total de 500 répondants pour cette enquête a été tiré aléatoirement d'un total de 2629 bénéficiaires ayant reçu leur premier TMC (~19% du total des ménages ayant reçu les premiers versements) dans les 4 districts et 43 quartiers du département de la Likouala. Cet échantillon a été réparti à part égale (50/50) entre les populations bénéficiaires hôtes (y compris 82 ménages autochtones) et réfugiées. La technique d'échantillonnage utilisée est aléatoire simple, avec remplacement. Dans cette première phase de paiement, seuls les réfugiés présents sur le territoire avant 2021 étaient bénéficiaires.

Afin d'obtenir une plus grande puissance explicative et représentativité, l'objectif était de maximiser le nombre de quartiers à partir desquels l'échantillon est choisi tout en conservant un nombre de ménages sélectionnés par groupe [réfugié, Congolais non autochtone, Congolais autochtone] en deçà de 15. La diversité de proportion des groupes d'études a été prise en compte. Le tableau en Annexe 2 présente l'échantillon par quartier.

ménage enquêtés ont plus de 60 ans. **Le niveau d’alphabétisation** reste faible, et **diverge fortement entre les différents types de ménages soulignant le besoin particulier d’adapter les campagnes de sensibilisation pour les femmes cheffes de ménage et les autochtones**. Ainsi si 64% des chefs de ménages réfugiés indiquent savoir lire et écrire et 59% des ménages congolais (hors autochtones), ceci est le cas pour seulement 41% des cheffes de ménages femmes (tous groupes confondus) et 21% des chefs de ménages congolais autochtones.

**Tableau 1 : Caractéristiques des ménages**

	Total	Réfugiés		Congolais non autochtones	Congolais autochtones		Chef, homme	Cheffe, femme	
Nombre de ménages dans l'échantillon	496	249		165	82		262	234	
Taille moyenne du ménage	5.60	5.90	***	5.50	4.91	***	6.14	5.00	***
Ménages dirigés par une femme	0.47	0.50		0.50	0.32	***	0	1.00	
Chef/fe de plus de 60 ans	0.22	0.18	**	0.28	**	0.23	0.21	0.24	
Membres du ménage de moins de 5 ans	0.93	1.04	**	0.85	0.73	*	1.05	0.8	**
Membres du ménage entre 6 et 11 ans	0.86	0.90		0.83	0.82		0.90	0.82	
Membres du ménage entre 12 et 18 ans	1.10	1.22	**	1.18	0.59	***	1.15	1.06	
Membres du ménage entre 18 et 35 ans	1.15	1.08		1.15	1.33		1.27	1.01	***
Membres du ménage entre 36 et 60 ans	0.89	0.94		0.88	0.74	*	1.08	0.67	***
Chef/fe : savoir écrire et lire dans une langue	0.55	0.64	***	0.59	0.21	***	0.68	0.41	***
Epouse : savoir écrire et lire dans une langue	0.24	0.26		0.30	*	0.09	0.38	0.09	***

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Plus d’un tiers des chef/fes de ménage reportent être sans emploi** avec des différences statistiquement significatives entre réfugiés (36%), Congolais hors autochtones (27%) et Congolais autochtones (54%), même si les cheffes de ménages reportent beaucoup moins souvent est sans emploi (15% contre 54% des chefs de ménages). **Le revenu moyen hebdomadaire oscille autour de 3400 CFA** (respectivement 4000, 3200 et 2200 CFA pour les ménages réfugiés, congolais hors autochtones et les ménages autochtones). **Les principales sources de revenu des ménages sont la vente de produits (i.e. agricoles, maraichers et d’élevage) ainsi que les activités de commerce. Le niveau d’endettement est élevé**, avec 21% des ménages affirmant avoir emprunté (en moyenne 38000 CFA, dont 11000 CFA étaient remboursés au moment de l’enquête) dans les derniers 6 mois afin de satisfaire aux besoins des ménages : en majorité pour payer des frais de santé (55%) et pour l’achat de nourriture (12%). Les ménages réfugiés de l’échantillon sont plus souvent endettés avec 25% des ménages indiquant avoir dû le faire pour satisfaire aux besoins urgents de leur famille. Les ménages dirigés par des femmes sont moins souvent endettés, soulignant une possible aversion à l’endettement ou un problème d’accès au crédit informel, mais lorsqu’ils empruntent, la probabilité que ce soit pour payer le loyer ou les frais scolaires est significativement plus élevés que pour les ménages dirigés par les hommes.

**Sur les 3 mois précédents l’enquête, l’incidence de chocs sur la vie des ménages (et leurs moyens de subsistance) est importante**, et ce de la même manière pour tous les groupes de populations. Les principaux chocs ayant affecté les ménages sont la maladie grave d’un membre du ménage (31% des ménages), le prix élevé des produits alimentaires (26%), des pluies irrégulières (21%), des inondations (16%), les vols (12%) et un décès (8%). Les conséquences de ces chocs citées en grande majorité par la plupart des ménages affectés, et indépendamment du type de choc, sont la diminution de revenu ne permettant pas d’acheter la nourriture.

**Tableau 2 : Revenu du ménage et endettement**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
Chef/fe de ménage, sans emploi	0.36	0.36	0.27 ***	0.54 ***	0.54	0.15 ***
Revenu hebdomadaire moyen du ménage en CFA	3,429	3,991 ***	3,192	2,196 ***	3,473	3,378
<b>Principales sources de revenus (3 principales) au cours des 30 derniers jours:</b>						
Vente de produits agricoles par le ménage	0.67	0.68	0.7	0.54 ***	0.63	0.7
Vente d'animaux ou produits d'élevage	0.03	0.02	0.05 *	0.02	0.05	0.02 **
Vente de produits de pêche	0.15	0.16	0.13	0.15	0.23	0.06 ***
Vente de produits de chasse/cueillette	0.14	0.11 **	0.11	0.32 ***	0.16	0.12
Commerce de produits alimentaires/animaux	0.13	0.16 **	0.12	0.06 **	0.08	0.19 ***
Petit commerce de produits non alimentaires	0.21	0.26 **	0.22	0.06 ***	0.17	0.26 **
Artisanat/Petits métiers	0.07	0.09	0.08	0.01 **	0.11	0.03 ***
Travail journalier	0.07	0.04 **	0.05	0.18 ***	0.10	0.03 ***
Autre	0.09	0.08	0.09	0.06	0.08	0.07
Aucune	0.13	0.12	0.12	0.16	0.12	0.13
Au moins un membre du ménage est endetté	0.21	0.25 **	0.18	0.16	0.25	0.16 **
Montant total restant à rembourser	37,586	33,444	57,517 *	11,346	39,046	35,013
<b>Raison de l'endettement</b>						
Achat de nourriture	0.12	0.13	0 **	0.38 ***	0.12	0.13
Achat d'intrants agricoles	0.02	0 *	0.03	0.08	0.01	0.03
Frais de santé	0.55	0.55	0.67	0.31 *	0.61	0.47
Frais d'éducation	0.06	0.03	0.10	0.08	0.01	0.13 **
Développer une AGR	0.07	0.10	0 *	0.08	0.07	0.05
Payer le loyer	0.05	0.06	0.03	0	0.01	0.11 **
Autres	0.13	0.13	0.17	0.08	0.16	0.08
N. (ménages)	496	249	165	82	263	233

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Tableau 3 : Principaux chocs subis par les ménages<sup>1</sup>**

	Total
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0.31
Prix élevés des produits alimentaires	0.26
Pluies irrégulières	0.21
Inondations	0.16
Baisse des prix des produits agricoles	0.12
Vol d'argent, de biens, de récolte, etc.	0.12
Décès d'un membre du ménage	0.08
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0.05
N	496

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

[1] : Les chocs suivants n'ont pas été reportés dans le tableau car leur incidence est inférieure ou égale à 3% : Sècheresse, Prix élevés des intrants agricoles, Baisse importante de revenus du travail (or accident ou maladie), Divorce, séparation, Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte, fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages, incendies, érosion, taux élevé, de maladies des animaux, faillite d'une entreprise non agricole du ménage, viol, déguerpissement forcé, conflit armé/violence/insécurité, glissement de terrain, perte d'emploi salarié d'un membre du ménage

## Premiers versements des allocations Lisungi (transferts monétaires conditionnels (TMC)) : distribution, utilisation et changements perçus.

**Améliorer la prédictibilité des paiements et la connaissance/compréhension des conditionnalités est essentiel.** 99% des ménages échantillonnés ont reçu le premier versement du Lisungi, avec un montant moyen de l'allocation de 135000 CFA reçu fin septembre/début octobre 2021 qui combinait deux trimestres, les Congolais autochtones et les ménages dirigés par les femmes recevant un montant significativement moindre de 126.000 CFA et 130.000 CFA respectivement (en fonction de la taille des ménages). Il est à noter que la moitié des ménages ne s'attendaient pas à recevoir ce montant, sans doute lié au fait que plusieurs versements étaient combinés lors de ce premier paiement. Ceci peut avoir un impact important sur la planification de l'utilisation de ces allocations pour les ménages. D'autre part, un travail de sensibilisation sur la compréhension des conditionnalités liées aux transferts monétaires semble important, particulièrement pour les bénéficiaires congolais autochtones. Seuls 75% des ménages échantillonnés reportent connaître les conditionnalités de la poursuite des paiements, et cette proportion n'est que de 49% dans le cas des Congolais autochtones.

**Accéder aux points de paiement ne semble pas poser de problème logistique ou sécuritaire majeur aux bénéficiaires,** malgré les difficultés de mobilité dans le département. Le coût de transport reste acceptable (400 CFA en moyenne). 70% des ménages mettent moins de 30 minutes à se rendre au point de distribution et 92% moins d'une heure, une performance à féliciter au vu de la faible densité de la population dans le département de la Likouala, des distances importantes entre villages et du peu de transport en commun. 53% des ménages évaluent à *très sûr* le niveau de sécurité, et 40% à *sûr*, lors des déplacements en allant ou revenant du point de distribution. Malgré tout, 15% des autochtones évaluent leur sécurité sur les trajets comme *non sûre* ou dangereux, une proportion significativement plus élevée que les autres groupes et qu'il faudrait analyser en détails. Parmi les ménages n'évaluant pas la sécurité à *très sûre*, 61% notent des raisons liées au COVID-19, 15% reportent un risque de vols, 15% la conservation des espèces à la maison et 32% mentionnent d'autres raisons. Ces données ne sont pas significativement différentes pour les ménages dirigés par des femmes. Il reste important d'identifier des pistes alternatives à la distribution de gros montants d'espèces.

**Tableau 4 : montants reçus et cas de fraude**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
Montant du dernier paiement, CFA	134,971	136,373	137,454	125,679 **	139,256	130,089 **
Montant attendu, binaire (oui) %	0.51	0.5	0.52	0.51	0.5	0.51
Conditionnalités liées à l'allocation de Lisungi sont connues, %	0.75	0.82	*** 0.78	0.49	*** 0.74	0.76
Cas de retrait d'un montant sur la somme par un tiers (agent social, quartier, autorité), en %	0.04	0.03	0.04	0.09 **	0.04	0.04
Cas d'un paiement à un tiers en nature (agent social, quartier, autorité), en %	0.01	0.01	0.01	0	0.01	0
Montant équivalent en CFA du paiement en nature	56,000	67,500	33,000		67,500	33,000
N.	496	249	165	82	263	233

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**La fraude reste un phénomène à surveiller,** mais la taille de l'échantillon reste petite pour tirer des conclusions robustes. 4% des ménages de l'échantillon reporte que quelqu'un (agent social, quartier ou autorité) a retiré un peu d'argent (mais le montant n'est néanmoins pas précisé dans le

questionnaire<sup>2</sup>). Ce pourcentage est significativement plus élevé, et inquiétant, pour les ménages congolais autochtones (9%), dont la vulnérabilité expose plus à l'extorsion. Trois cas ont été reportés (1%) où un individu a demandé une commission en nature sur la somme perçue par le ménage (dans ces cas spécifiques, un responsable du quartier et une autorité administrative). Ce phénomène restera à surveiller, au vu de l'importance de l'équivalent monétaire ponctionné (en moyenne 56000 CFA, soit plus de 41% du montant moyen reçu).

**Tableau 5 : accès et sécurité aux points de distribution**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme	
Coûts de transport, en CFA aller	400	388	374	488	374	429	
<b>Temps de trajet aller, en %</b>							
Moins de 15 minutes	0.39	0.42 *	0.37	0.31	0.42	0.35	
de 15 à 30 minutes	0.31	0.32	0.3	0.3	0.29	0.33	
de 30 à 45 minutes	0.12	0.1 *	0.13	0.19 *	0.12	0.12	
de 45 à 60 minutes	0.1	0.1	0.12	0.09	0.1	0.11	
plus d'une heure	0.04	0.03	0.06	0.05	0.05	0.04	
Ne sait pas	0.03	0.03	0.02	0.07 **	0.02	0.04	
<b>Niveau de sécurité lors des déplacements sur le lieu de paiement, en %</b>							
Très sur	0.53	0.54	0.55	0.49	0.6	0.46	***
Sur	0.4	0.43	0.39	0.36	0.36	0.46	**
Pas sur	0.04	0.02 ***	0.05	0.11 ***	0.03	0.06	
Dangereux	0.02	0.02	0.01	0.04	0.01	0.03	
Très dangereux	0	0	0	0	0	0	
<b>Principaux problèmes de sécurité rencontrés, en %</b>							
Vol sur le chemin du retour à la maison							
	0.15	0.14	0.15	0.2	0.11	0.18	
Taxation illégale/extorsion							
	0.01	0	0.01	0.02	0	0.02	
Restrictions de mouvements (ex. check points illégaux)							
	0	0	0	0	0	0	
Menace sur la sécurité physique							
	0.08	0.09	0.05	0.1	0.09	0.07	
Des raisons liées au COVID							
	0.61	0.68 **	0.55	0.51	0.57	0.64	
En conservant l'argent à la maison							
	0.12	0.13	0.14	0.05	0.11	0.12	
Autres							
	0.32	0.27	0.34	0.41	0.36	0.28	
	496	249	165	82	263	233	

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Quelques points d'amélioration seraient nécessaires notamment en termes de communication appropriée sur les instructions liées au paiement pour soutenir les plus vulnérables, dont les populations autochtones.** Les retraits sont en grande majorité faits par le/la chef/fe de ménage (88%) et 7% par l'épouse. 9% des ménages reportent que la personne ayant retiré l'allocation a eu besoin d'une aide quelconque, mais ceci diffère de manière significative entre les sous-groupes avec seulement 4% pour les réfugiés, 9% pour les Congolais non autochtones et 25% pour les Congolais autochtones. Les raisons principales identifiées du besoin d'aide sont : (i) l'impossibilité de lire les instructions (65% des ménages et 80% pour les autochtones) (ii) une mobilité réduite (21% des ménages) (iii) des instructions dans une langue non comprise (7 % des ménages congolais et 20% des réfugiés).

<sup>2</sup> Ceci sera révisé pour la deuxième vague d'enquêtes de suivi et évaluation conduite par le HCR.

**Tableau 6 : retrait des espèces et difficultés<sup>3</sup>**

	Total	Réfugiés		Congolais non autochtones	Congolais autochtones	
<b>Personne retirant les espèces, %</b>						
Chef/fe de ménage	0.88	0.92	**	0.85	*	0.85
Epouse	0.07	0.06		0.09		0.06
Fils ou fille	0.03	0.02		0.04		0.04
Frère ou Sœur	0	0		0.01		0
Pere ou Mère	0.01	0		0.02	*	0
Petit fils ou Petite filles	0	0		0		0
Autre Parents	0	0		0.01		0.01
Sans Lien	0.01	0	*	0		0.04
Besoin d'aide, en %	0.09	0.04	***	0.08		0.25
<b>Raison du besoin d'aide, en %</b>						
Mobilité réduite	0.21	0.30		0.31		0.10
Impossible de lire les instructions pour retirer de l'argent	0.65	0.50		0.54		0.80
Instructions pour le retrait sont dans une langue que la personne ne comprend pas	0.07	0.20	*	0		0.05
Autres	0.07	0		0.15		0.05
N.	496	249		165		82

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Les décisions sur l'utilisation des allocations ne semblent pas dans la majorité des cas, créer de conflit au sein des ménages** (bien qu'il soit à noter que les questions sont répondues par le chef de ménage et les réponses pourraient être biaisées). Les décisions sur l'utilisation des allocations sont prises soit par le/la chef/fe de ménage seul (59% des cas) soit conjointement avec son épouse (34% des cas). Dans le cas des ménages avec des cheffes de famille, 79% de ces dernières ont pris seules les décisions, contre 1% leur mari seul, et 14% elles et leur mari (dans un contexte probable de ménages polygames), et 6% par d'autres personnes. Il est à noter que les décisions sur la manière d'utiliser les allocations est plus souvent prise conjointement dans les ménages autochtones (49%), mais dans 7% des cas ces derniers reportent que les décisions sont prises par quelqu'un d'autre. Si dans la grande majorité des cas, il n'a pas été reporté de désaccords sur l'utilisation des allocations (97% des ménages ne reportent aucun désaccord), 9% des ménages autochtones rapportent au moins quelques disputes (7 cas pour 82 ménages) ayant débouché sur de la violence psychologique, physique ou une confiscation de biens. Les cas sont trop peu nombreux pour une analyse quantitative, mais une vigilance particulière semble nécessaire.

<sup>3</sup> Il n'a pas différences statistiquement significatives entre les ménages dirigés par des hommes ou par des femmes. Pour des raisons visuelles, ces colonnes ne sont pas reportées.

**Tableau 7 : décisions au sein du ménage et conflit**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
<b>Qui décide de l'utilisation, en %</b>						
Le chef de ménage	0.59	0.62	0.65 **	0.36 ***	0.40	0.79 ***
L'épouse du chef de ménage	0.04	0.02 **	0.05	0.07 **	0.06	0.01 ***
Les deux (époux ensemble)	0.34	0.34	0.28 **	0.49 ***	0.52	0.14 ***
Autres	0.03	0.03	0.02	0.07 **	0.02	0.06 **
<b>Y a-t-il eu des désaccords sur l'usage de l'aide en espèces ?</b>						
Oui –fortement en désaccord	0.01	0.01	0.01	0.04 **	0.01	0.01
Quelques-uns – discussion suivi d'un accord	0.01	0	0.02 ***	0.05 ***	0.02	0.01
<b>Type de conflit</b>						
Violence psychologique	0.23	0	0.25	0.29	0.13	0.40
Violence physique	0.23	0	0	0.43 *	0.38	0
Confiscation de biens	0.31	0	0.50	0.29	0.25	0.40
Violence économique	0.08	0.50 **	0	0	0.13	0
Divorce	0.08	0	0.25	0	0	0.20
Autres	0.08	0.50 **	0	0	0.13	0
N.	496	249	165	82	263	233

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Les premiers transferts monétaires conditionnels TMC (équivalent à 2 trimestres d'allocation) ont été utilisés pour la consommation, les investissements dans le capital humain (éducation et santé) mais aussi dans un but d'investissement sur le plus long terme.** Parmi les trois dépenses principales effectuées par les ménages avec les fonds reçus fin septembre/début octobre, les ménages rapportent l'éducation (77%), la nourriture (63%), les dépenses de santé (53%), des moyens de production (16%), l'habillement (16%), les articles ménagers (12%), les réparations de la maison (12%), les dépenses liées à l'hygiène (9%), le remboursement de dettes (8%). Les ménages congolais autochtones ont moins utilisé leur allocation pour l'éducation et la santé et plus dans l'habillement et les articles ménagers. 32% des ménages bénéficiaires reportent avoir utilisé les allocations reçues pour créer une activité génératrice de revenu, et ce particulièrement dans le cas des réfugiés (36%) mais significativement beaucoup moins dans le cas des ménages congolais autochtones (16%). Les secteurs d'investissement préférés sont l'agriculture<sup>4</sup> (54%), le petit commerce (46%) et l'élevage (22%). Au moment de l'entretien, seuls un tiers des ménages semble être familiarisé sur le volet d'appui Lisungi à venir pour le démarrage d'activités.

<sup>4</sup> Le questionnaire ne précise pas la nature des droits des ménages sur les terres cultivées. Le mode d'accès à la terre sera investigué dans la prochaine vague d'enquêtes.

**Tableau 8 : utilisation des allocations, ~ 2 mois après réception.**

	Total	Réfugiés		Congolais non autochtones	Congolais autochtones		Chef, homme	Cheffe, femme	
Somme dépensée de l'allocation, en CFA	117,939	120,098		119,399	108,395	**	120,071	115,511	
<b>3 principales dépenses :</b>									
Articles ménagers	0.12	0.08	***	0.11	0.3	***	0.11	0.13	
Moyens de production (p.ex. semences, outil, agriculture, pêche, petit commerce etc.)	0.16	0.17		0.18	0.06	**	0.13	0.19	*
Réparation du logement	0.12	0.11		0.13	0.15		0.11	0.13	
Achat d'appareils électroménagers	0.01	0		0.01	0.02	*	0.01	0.01	
Habillement	0.16	0.13	**	0.12	0.36	***	0.18	0.14	
Remboursement de dettes	0.08	0.07		0.1	0.05		0.07	0.09	
Education	0.77	0.83	***	0.82	0.47	***	0.79	0.75	
Nourriture	0.63	0.65		0.57	0.67		0.63	0.63	
Santé	0.53	0.57	*	0.55	0.4	***	0.53	0.54	
Hygiène	0.09	0.1		0.09	0.06		0.09	0.09	
Loyer	0.06	0.08	**	0.04	0.01	*	0.05	0.07	
Divertissement (dont alcool et cigarettes)	0	0		0	0.01	**	0	0	
Dons membres de la famille/amis	0.02	0	***	0.01	0.1	***	0.02	0.02	
Transport	0	0.01		0	0		0.01	0	
Bois de chauffage/combustible	0	0		0	0		0	0	
Assistance/documents juridiques	0	0		0.01	0		0	0	
Autres	0.09	0.07		0.09	0.15	*	0.11	0.07	*
Développement d'une activité génératrice de revenus	0.32	0.36	**	0.33	0.16	***	0.29	0.35	
<b>Secteur d'investissement :</b>									
Agriculture	0.54	0.53		0.60	0.38		0.47	0.61	*
Élevage	0.22	0.18		0.29	0.23		0.29	0.16	**
Pêche artisanale	0.07	0.08		0.04	0.15		0.13	0.01	***
Artisanat	0.03	0.04	*	0.00	0.00		0.04	0.01	
Services	0.04	0.04		0.05	0.00		0.04	0.05	
Petit commerce	0.46	0.52		0.38	0.46		0.41	0.51	
Activité répond aux besoins essentiels du ménage	0.92	0.94	**	0.89	0.92	***	0.92	0.93	
N.	496	249		165	32		263	233	

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Une part substantielle du montant alloué en TMC par le Lisungi est épargnée pour investir, pour l'alimentation ou le paiement des frais de santé.** 30% des ménages échantillonnés reportent avoir épargné une partie de l'allocation reçue, en moyenne 43000 CFA, soit 32% du total de cette première allocation. Les ménages dirigés par des hommes ont épargné plus (46000 CFA) que les ménages dirigés par des femmes (39000 CFA). La proportion de ménages ayant épargné est significativement plus élevée pour les réfugiés (35%), et plus faible pour les ménages autochtones (17%). Pour les ménages épargnants, les fonds mis de côté, pour la plupart à la maison (83%) ou chez un ami ou membre de la famille (11%)<sup>5</sup>, sont épargnés pour (i) développer une activité génératrice de revenu (56%), (ii) pour la santé, médicaments et soins (32%), (iii) pour l'alimentation (21%), pour l'éducation (12%). Les

<sup>5</sup> 7% des ménages autochtones ayant épargné reporte le faire dans un système de tontine/coopérative, une information qu'il serait intéressant de creuser en détails pour la suite de la mise en œuvre du projet.

différences entre les groupes sont notables. Les réfugiés sont plus enclins (61%) à épargner pour investir dans le développement d'une activité afin de générer un revenu additionnel. Les ménages congolais autochtones à l'inverse épargnent significativement plus pour l'achat d'alcool et d'habillement que les réfugiés ou les Congolais non autochtones, même si ces résultats ne peuvent être très conclusifs à la lumière de la taille de l'échantillon. Pour ceux qui n'ont rien épargné, 91% notent comme raison avoir trop de besoins à couvrir dont 94% des ménages réfugiés, 91% des Congolais non autochtones et 81% des ménages congolais autochtones.

**Tableau 9 : épargne, ~ 2 mois après réception.**

	Total	Refugiés		Congolais non autochtones	Congolais autochtones		Chef, homme	Cheffe, femme
HH a économisé une partie de l'allocation perçue	0.30	0.35	**	0.30	0.17	***	0.30	0.30
Montant épargné, en CFA	42,947	41,250		45,714	43,929		46,475	38,972 *
<b>Raison de l'épargne</b>								
Développer une AGR	0.56	0.61	*	0.51	0.36		0.51	0.61
Alimentation	0.21	0.22		0.20	0.14		0.22	0.18
Boisson alcoolisée	0.01	0.00	*	0.02	0.07	**	0.03	0.00
Achat de fournitures scolaires	0.12	0.14		0.10	0.07		0.13	0.11
Construction de la maison (aménagement, réfection, etc.)	0.05	0.05		0.04	0.07		0.01	0.08 **
Transport	0.01	0.01		0.00	0.00		0.01	0.00
Habillement	0.01	0.00		0.00	0.07	***	0.01	0.00
Achat de médicaments ou soins de santé	0.32	0.31		0.31	0.43		0.30	0.34
Autres dépenses	0.14	0.09	**	0.20	0.21		0.20	0.07 **
<b>Lieu d'épargne</b>								
A la maison	0.83	0.82		0.86	0.86		0.86	0.80
Dans une tontine/coopérative	0.01	0.01		0.00	0.07	**	0.01	0.01
Compte Momo	0.02	0.02		0.02	0.00		0.03	0.01
Avec un ami ou un membre de la famille	0.11	0.15		0.08	0.00		0.08	0.15
Autre	0.02	0.00	**	0.04	0.07		0.03	0.01
<b>Raison pour ne pas épargner:-</b>								
Trop de besoins à couvrir	0.91	0.94	**	0.91	0.81	***	0.90	0.91
Investissement	0.03	0.03		0.05	0.01		0.04	0.03
Peur du vol	0.01	0.01		0.01	0.03		0.01	0.01
Préférence de dépenser de l'argent de poche pour les divertissements ou des choses non-essentiels	0.00	0.00		0.00	0.01	**	0.00	0.01
Autre	0.05	0.03	*	0.03	0.13	***	0.05	0.04
N.	496	249		165	82		263	233

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**La perception des changements induits par les TMC, reportés par les ménages bénéficiaires enquêtés est positive et multi dimensionnelle, mais leurs besoins restent encore largement insatisfaits.** Ainsi pour 32% des ménages, l'allocation perçue engendre une amélioration significative des conditions de vie, et moyenne pour 43%. L'allocation reçue permet une réduction du stress significative et moyenne pour 24% et 40% des ménages respectivement, soit un impact important sur le bien être des ménages. Enfin la réduction de la charge financière est significative pour 21% des ménages enquêtés, et moyenne pour 45%. Une amélioration significativement plus importante des conditions de vie et de la charge financière est perçue par les ménages réfugiés, relativement aux ménages congolais (de 4 et 5 points de pourcentage respectivement). Malgré tout, plus de 47% des ménages reportent ne pouvoir satisfaire que la moitié des besoins du ménage et 28% seuls quelques besoins. 27% des ménages reportent avoir manqué de nourriture au cours des 7 derniers jours avant

l'entretien (27% des ménages congolais non autochtones et 37% des ménages congolais autochtones), soulignant l'importance de la continuité de la réception des allocations pour aboutir à de vrais changements dans les conditions de vie des plus vulnérables du département de la Likouala.

**Tableau 10 : Changements induits par l'aide en espèces pour ménages ciblés<sup>6</sup>**

	Total	Réfugié		Congolais non autochtones		Congolais autochtones	
	496	249		165		82	
<b>Amélioration des conditions de vie :</b>							
De manière significative	0.32	0.36	**	0.29		0.25	
Moyennement	0.43	0.44		0.44		0.42	
Légèrement	0.21	0.18		0.24		0.23	
Pas du tout	0.04	0.02	**	0.04	*	0.10	*
<b>Reduction du sentiment de stress :</b>							
De manière significative	0.24	0.26		0.22		0.21	
Moyennement	0.40	0.38		0.41		0.43	
Légèrement	0.33	0.35		0.34		0.27	
Pas du tout	0.03	0.02	**	0.03	*	0.09	*
<b>Reduction de la charge financière :</b>							
De manière significative	0.21	0.26	**	0.19		0.12	
Moyennement	0.45	0.42		0.48		0.48	
Légèrement	0.29	0.29		0.29		0.28	
Pas du tout	0.04	0.03		0.03	**	0.11	**
<b>Dans quelle mesure les besoins du ménage sont-ils satisfaits ?</b>							
Tous	0.03	0.02		0.03		0.04	
Plus de la moitié	0.21	0.23		0.20		0.16	
La moitié	0.47	0.46		0.48		0.48	
Quelques-uns	0.28	0.28		0.28		0.28	
Aucun	0.01	0.00	*	0.01		0.04	
Manque de nourriture au cours des 7 derniers jours	0.27	0.23	*	0.27		0.37	
N.	496	249		165		82	

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

<sup>6</sup> Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les ménages dirigés par une femme ou un homme. Pour des raisons visuelles, ces colonnes ne sont donc pas reportées.

## Des conditionnalités qui semblent difficiles à remplir pour les plus vulnérables de la Likouala : état des lieux de l'accès à l'éducation et aux soins de santé.

**L'accès à l'éducation et l'assiduité des enfants pourraient être améliorés.** Si 81% des ménages reportent l'existence d'une école primaire publique dans le village (situé en moyenne à 25mins dans le mode de transport commun), seuls 56% confirment la présence d'un établissement secondaire public dans le village. Pour le primaire, 28% des ménages reportent que le manque de personnel est un problème majeur, et 14 % l'éloignement. Ce problème d'accès apparait comme particulièrement pressant pour les ménages congolais autochtones, puisque 43% reportent ne pas avoir d'école primaire dans leur localité de résidence, et 23% reportent l'éloignement comme parmi les deux problèmes principaux.

**Tableau 11 : Accès aux services scolaires, dans le village/quartier<sup>7</sup>**

	Total	Réfugiés		Congolais non autochtones	Congolais autochtones	
Ecole Primaire Publique	0.81	0.88	***	0.82	0.57	***
Ecole Primaire Privée	0.52	0.57	**	0.56	0.28	***
Etablissement secondaire publique	0.56	0.58		0.62	*	***
Etablissement secondaire privé	0.44	0.48	**	0.46	0.26	***
N. (ménages)	496	249		165	82	

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**Si une grande partie des enfants en âge d'être scolarisés le sont, les problèmes d'assiduité et la stagnation en primaire doivent être soulignés.** Parmi les 512 enfants de 6 à 11 ans (premier cycle), 12% ne vont pas à l'école. En particulier, 56 % des enfants autochtones ne fréquentent pas un établissement scolaire au moment de l'enquête. 81% des enfants non scolarisés ne sont jamais allés à l'école, et ce taux est significativement plus élevé pour les enfants autochtones (90 %). Les raisons principales de la non-fréquentation de l'école semblent être liées à des problèmes familiaux (29%), des frais de scolarités trop élevés (14%) et la distance (11%). Pour 10% des enfants autochtones, les parents indiquent le travail domestique comme l'une des raisons principales de non-fréquentation de l'école. Pour les enfants allant à l'école, 6% des enfants ont manqué l'école au cours du mois précédent l'enquête, en moyenne pendant 7,6 jours (et 10% pour les enfants des ménages dirigés par des femmes pendant en moyenne 9 jours, contre 3% seulement pour le reste de l'échantillon avec 4,1 jours d'absence moyen). La raison principale mentionnée pour justifier l'absence étant la maladie de l'enfant (24%), la maladie ou le décès d'un parent (34%), ou le manque de moyens financiers (17%). Pour ce qui est des frais de scolarité, pour 68% des enfants, les frais scolaires ont été payés en partie, et pour 27% en totalité, pointant vers une diminution du problème financier pour envoyer les enfants à l'école pour les plus vulnérables recevant les allocations. Seuls 20% des enfants scolarisés ont accès à une cantine scolaire. Pour les enfants en âge d'être au second cycle (12-18), les données reflètent que 83% des enfants vont à l'école, mais seuls 53% d'entre eux sont inscrits au collège, les autres étant toujours dans le primaire, soulignant un important problème de retard dans l'apprentissage.

<sup>7</sup> Il n'y a pas de différences statistiquement significatives observées entre les ménages dirigés par une femme ou un homme. Pour des raisons visuelles, ces colonnes ne sont donc pas reportées.

**Tableau 12 : Education des enfants**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais Autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
Enfants (de 6 à 11 ans) fréquentant un établissement scolaire	0.88	0.94 ***	0.90	0.56 ***	0.87	0.88
Enfants (de 12 à 18 ans) fréquentant un établissement scolaire	0.83	0.87 ***	0.86	0.48 ***	0.80	0.87 **
<b>Parmi les enfants de 6 à 11 ans :</b>						
Principales raisons de non-fréquentation de l'école						
Autre	0.37	0.50	0.44	0.26 *	0.17	0.61 ***
Problèmes familiaux	0.29	0.25	0.25	0.32	0.34	0.21
Frais de scolarité trop élevés	0.14	0.13	0.13	0.16	0.17	0.11
Ecole trop distante	0.11	0.13	0.13	0.10	0.17	0.04 *
Travail domestique	0.05	0	0	0.10 *	0.09	0
Assure la garde des frères et sœurs	0.02	0	0.06 *	0	0.03	0
Besoin d'un revenu supplémentaire	0.02	0	0	0.03	0.03	0
Mariage précoce	0.02	0	0	0.03	0	0.04
Jamais allé à l'école (parmi les non scolarisés)	0.81	0.69	0.75	0.90 *	0.80	0.82
Absence au cours des 30 derniers jours, binaire	0.06	0.07	0.05	0.05	0.03	0.10 ***
Nombre moyen de jours manqués	7.62	6.11	11.75 *	5.5	4.13	8.95
Statut de paiement des frais scolaires						
Pas payés	0.04	0.04	0.03	0.15 ***	0.04	0.05
Partiellement payés	0.68	0.72 **	0.66	0.47 ***	0.70	0.66
Totalement payés	0.27	0.24 *	0.31	0.38	0.26	0.30
Cantine scolaire, binaire	0.20	0.20	0.25 *	0.05 **	0.18	0.24
N. (enfants 6-11)	512	279	162	71	274	238
N. (enfants 12-18)	548	305	195	48	297	251

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**L'accès aux services de santé primaire pour les ménages vulnérables de la Likouala continue d'être difficile.** Seuls 40% des ménages enquêtés reportent un hôpital de quartier dans leurs villages/quartiers, 36% un centre de santé intégré, 22% une salle de soins/clinique, 26% une salle de santé et 39% une pharmacie ou un dépôt de médicaments. Ces pourcentages réduisent drastiquement pour les ménages autochtones, soulignant un problème d'accès aux soins de santé encore plus important pour ces populations. Pour tous les types d'infrastructures de soins de santé, l'éloignement, l'insuffisance de personnel et le manque de personnel qualifié reviennent parmi les principaux problèmes. Pour les hôpitaux et les centres intégrés, le mauvais accueil est également cité par les ménages comme l'un des problèmes principaux (24 et 14 % respectivement). **L'accès difficile, et la faible qualité des services offerts, rendent le respect des conditionnalités difficiles.**

**Tableau 13 : Accès aux services de santé dans le village/quartier<sup>8</sup>**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones
Hôpital de district	0.40	0.43 *	0.42	0.24 ***
Centre de Santé Intégré	0.36	0.35	0.44 **	0.24 **
Salle de soins/clinique	0.22	0.26 *	0.23	0.10 ***
Case de santé	0.26	0.29	0.25	0.20
Pharmacie/Dépôt de médicaments	0.39	0.40	0.45 *	0.26 ***
N.	496	249	165	82

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

<sup>8</sup> Il n'y a pas de différences statistiquement significatives observées entre les ménages dirigés par une femme ou un homme. Pour des raisons de cosmétique, ces colonnes ne sont donc pas reportées.

**Les soins de santé infantile font largement défaut dans les ménages bénéficiaires interrogés.** Seuls 52 % des enfants de 0 à 23 mois de l'échantillon sont amenés dans un centre de soins pour des contrôles de croissance et des vaccinations. Pour les enfants réfugiés, ce pourcentage est nettement plus élevé (68%), mais il réduit à 0 pour les ménages congolais autochtones, bien que la petite taille de l'échantillon soit à considérer. Seulement un tiers (35%) des enfants de moins de 5 ans de l'échantillon ont un carnet rose (carnet de suivi de croissance délivré à la naissance) au moment de l'interview, et seulement 50% avaient un carnet de vaccination, ce qui pointe vers un important goulot d'étranglement pour réaliser les conditionnalités. Chez les enfants congolais autochtones, ces chiffres tombent à 6 et 12% respectivement. Les taux de vaccination sont également étonnamment faibles, et particulièrement inquiétants pour les enfants autochtones (voir Tableau en annexe 1). Malgré tout, les enfants des ménages dirigés par des femmes sont statistiquement plus souvent vaccinés.

**Tableau 14 : Santé des enfants**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
Enfant (de 12 à 23 mois) fréquente un centre de santé pour un suivi croissance/vaccination	0.52	0.68 ***	0.36 *	0 **	0.47	0.58
Temps (en min) pour se rendre au centre de santé (trajet aller, mode de transport régulier)	31	29.87	35	NA	31	31
temps d'attente moyen (en min)	68	38	155	NA	96	38
Carnet Rose (de 0 à 5 ans)	0.35	0.36	0.47 ***	0.06 ***	0.34	0.37
Carnet de vaccination (de 0 à 5 ans)	0.50	0.55 **	0.57 *	0.12 ***	0.46	0.56 *
Carnet de vaccination à jour	0.80	0.82	0.81	0.33 ***	0.86	0.74 **
N. (enfants de 12 à 23 mois)	60	35	21	4	32	28
N. (enfants de 0 à 5 ans)	370	206	115	49	217	153

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

**L'accès à la santé maternelle paraît encore largement insuffisant** sur la période reportée, et nécessitera un effort de sensibilisation pour observer une amélioration significative. Le manque de moyens semble être l'obstacle principal (avec l'accès), une barrière que les TMC devraient aider à lever. En effet, la dernière consultation coûtait en moyenne plus de 5400 CFA, soit 160% du revenu hebdomadaire moyen reporté par les ménages. Plus de la moitié des femmes enceintes de l'échantillon (59%) ne sont pas inscrites dans les centres de santé pour les visites prénatales. L'accès reste difficile, avec une durée moyenne de trajet de 37 minutes (avec le mode de transport communément utilisé par le ménage) et une durée d'attente de 69 minutes. Parmi les femmes inscrites, 94% ont reçu la dose de VAT1 et VAT2 et 65% ont reçu la seconde dose de rappel six mois après. Seules 28% des femmes allaitantes reportent avoir effectué leurs visites postnatales, en moyenne 4 pour l'échantillon. Seules 7% des mères autochtones ont effectué des visites postnatales, soulignant une situation encore plus précaire. Dans l'ensemble, 36% des mères allaitantes reportent avoir reçu les doses de vaccin VAT contre 47% des mères allaitantes réfugiées et 37% des mères allaitantes Congolaises non autochtones et aucune mère allaitante autochtone. Les principales causes de non-fréquentation des établissements de santé sont le coût élevé des soins (21% pour les femmes enceintes et les femmes allaitantes), des ressources insuffisantes (26% et 17% respectivement pour les femmes enceintes et les femmes allaitantes), et la longue distance (14% pour les femmes enceintes et les femmes allaitantes).

**Tableau 15 : Visites médicales et raisons de non-fréquentation des établissements sanitaires (consultations prénatales)**

	Total	Réfugiés	Congolais		Chef, homme	Cheffe, femme		
			non autochtones	Congolais autochtones				
Inscription dans un centre de santé pour les visites prénatales	0.37	0.45	0.44	0.00	**	0.34	0.50	
<b>Raisons de non-fréquentation</b>								
Coût élevé des soins	0.14	0.25	0.11	0.00		0.08	0.50	
Longue distance	0.10	0.00	0.00	0.38	***	0.08	0.25	**
Revenu insuffisant	0.48	0.58	0.44	0.38		0.52	0.25	
Mauvais accueil	0.03	0.00	0.00	0.13		0.04	0.00	
Autre	0.24	0.17	0.44	0.13		0.28	0.00	
Durée en minutes pour se rendre au centre de santé	37	42	31	NA		35	45	
Durée d'attente pour être reçu	69	51	95	NA		65	81	
Coût de la dernière visite	5,441	5,500	5,357	NA		5,962	3,750	
Vaccination VAT1	0.94	0.90	1.00	NA		0.92	1.00	
N	46	22	16	8		38	6	

\*. \*\*. \*\*\* : différence significative à 1%. 5% et 10%

**Tableau 16 : Visites médicales et raisons de non-fréquentation des établissements sanitaires (consultations postnatales)**

	Total	Réfugiés	Congolais		Chef, homme	Chef, femme		
			non autochtones	Congolais autochtones				
Inscription dans un centre de santé pour les visites postnatales	0.28	0.31	0.32	0.07	*	0.22	0.35	
2ème rappel VAT	0.36	0.47	**	0.37	0	***	0.31	0.43
3ème rappel VAT	0.28	0.31	0.34	0	***	0.22	0.35	
<b>Raisons de non-fréquentation</b>								
Coût élevé des soins	0.21	0.20	0.23	0.21		0.21	0.21	
Manque de revenue	0.17	0.19	0.20	0.09		0.16	0.19	
Manque des médicaments	0.15	0.13	*	0.17	**	0.14	*	0.15
Distance Longue	0.14	0.13	**	0.16	0.14		0.15	0.12
Mauvais accueil	0.13	0.14	0.08	0.19	***	0.14	0.11	
Qualité des soins	0.05	0.06	0.05	0.05	NA	0.05	0.05	
Personnelle mal formé	0.04	0.06	0.03	0.05	NA	0.03	0.06	
Autre	0.10	0.11	0.10	0.12	NA	0.11	0.10	*
N	105	41	49	15		60	45	

\*. \*\*. \*\*\* : différence significative à 10%. 5% et 1%

## Annexe 1

**Tableau A1 : Taux des vaccinations parmi des enfants**

	Total	Réfugiés	Congolais non autochtones	Congolais autochtones	Chef, homme	Cheffe, femme
<b>Taux des enfants qui ont reçu les vaccins suivants (en pourcent) :</b>						
<i>Vaccins pour les enfants de 0 à 5 ans</i>						
BCG	0.8	0.86 ***	0.85	0.43 ***	0.77	0.84
Polio Oral 0	0.66	0.74 ***	0.71	0.24 ***	0.63	0.71
Hépatite B	0.51	0.56 **	0.56	0.16 ***	0.48	0.54
<i>Vaccins à deux mois</i>						
Polio Oral 1	0.69	0.75 ***	0.73	0.3 ***	0.63	0.78 ***
DTC/Hep B/Hib1	0.49	0.54 **	0.54	0.17 ***	0.45	0.55 *
Pneumocoque 1	0.48	0.52	0.56 *	0.15 ***	0.44	0.55 **
Rota 1	0.48	0.52 *	0.53	0.17 ***	0.44	0.54 *
<i>Pour les enfants de plus de 3 mois seulement</i>						
Polio Oral 2	0.65	0.7 **	0.72 *	0.26 ***	0.58	0.76 ***
DTC/Hep B/Hib 2	0.46	0.49	0.53 *	0.11 ***	0.42	0.50
Pneumocoque 2	0.47	0.5	0.55 **	0.11 ***	0.42	0.53 *
Rota 2	0.47	0.51	0.52	0.2 ***	0.44	0.52
<i>Pour les enfants de plus de 4 mois seulement</i>						
Polio Oral 3	0.62	0.68 **	0.72 **	0.18 ***	0.56	0.71 ***
VPI	0.42	0.46	0.5 **	0.09 ***	0.40	0.46
DTC/Hep B/Hib 3	0.43	0.45	0.52 **	0.09 ***	0.38	0.49 **
Pneumocoque 3	0.46	0.47	0.56 ***	0.13 ***	0.40	0.53 **
<i>Pour les enfants de plus de 9 mois seulement</i>						
VAR	0.45	0.5 **	0.52 *	0.09 ***	0.43	0.48
Vaccin Antiamaril (VAA)	0.42	0.47 *	0.47	0.11 ***	0.39	0.46
Vitamine A	0.52	0.58 **	0.54	0.23 ***	0.47	0.59 **
Mébendazole	0.51	0.57 **	0.54	0.23 ***	0.47	0.58 **
<i>Pour les enfants de plus de 15 mois seulement</i>						
VAR2/RR	0.34	0.37	0.38	0.13 ***	0.33	0.35

\*, \*\*, \*\*\* : différence significative à 10%, 5% et 1%

## Annexe 2

**Tableau A2 : répartition de l'échantillon par quartier**

<u>Commune</u>	<u>Quartier</u>	<u>Nombre de ménages</u>	<u>Congolais</u>	<u>Réfugiés</u>
Betou	BOYELE 1	20	45%	55%
	CQ 1 CA METRE	20	45%	55%
	CQ 1 MOUNZOMBO	17	35%	65%
	CQ 1 YENDE	5	60%	40%
	CQ 2 CA METRE	17	35%	65%
	CQ 2 MOUNZOMBO	6	67%	33%
	CQ 2 YENDE	17	35%	65%
	CQ 3 MOUNZOMBO	3	100%	0%
	CQ 4 MOUNZOMBO	15	47%	53%
	EBOKO	9	67%	33%
	GOUGA-ROUTE	9	67%	33%
	IKPENGBELE	20	45%	55%
	KPAKAYA	15	27%	73%
Dongou	KPETA	20	45%	55%
	MANGBALA 1	16	38%	63%
	MANGBALA 2	17	35%	65%
	MANKOLO	18	39%	61%
	MBALLA	4	75%	25%
	MOLENDE	20	45%	55%
	TALA NA MISSO	21	48%	52%
	THANRY	7	57%	43%
	TOSSANGANA 1	26	58%	42%
	TOSSANGANA 2	12	67%	33%
Enyelle	BAI-BAPOMBO	1	100%	0%
	IBENGA	19	53%	47%
	LOPOLA	5	20%	80%
	MOKABI-LOLA	17	35%	65%
	QUARTIER 1	24	63%	38%
	QUARTIER 2	4	75%	25%
	QUARTIER 4	15	40%	60%
	TINGAMA	16	31%	69%
Impfondo	ANGOLA - LIBRE	5	60%	40%
	BAKANDI	5	60%	40%
	BOHONA	4	50%	50%
	BOLEMBE	8	75%	25%
	BONGUENDE	2	100%	0%
	GANGANIA	4	50%	50%
	KOMBOLA	3	67%	33%
	MOMBENZELE	3	100%	0%
	MOUNGOUNGUI	8	50%	50%
	TOLINGANA	3	67%	33%
	TOSSANGANA	16	63%	38%
	YOI NA YOI	4	100%	0%
	<b>Grand Total</b>	<b>500</b>	<b>49%</b>	<b>51%</b>